



## Filière agro-alimentaire et économie présentielle

Le périmètre de révision du PNR constitue en 2015 un bassin de **73 899 emplois**, largement tertiaires (2 emplois sur 3). Entre 2010 et 2015, il a **perdu environ 80 emplois par an** INSEE. Les deux départements d'Indre-et-Loire et de Maine-et-Loire perdent environ 370 emplois par an sur la même période soit un rythme 1,5 fois inférieur à celui de la zone d'étude.

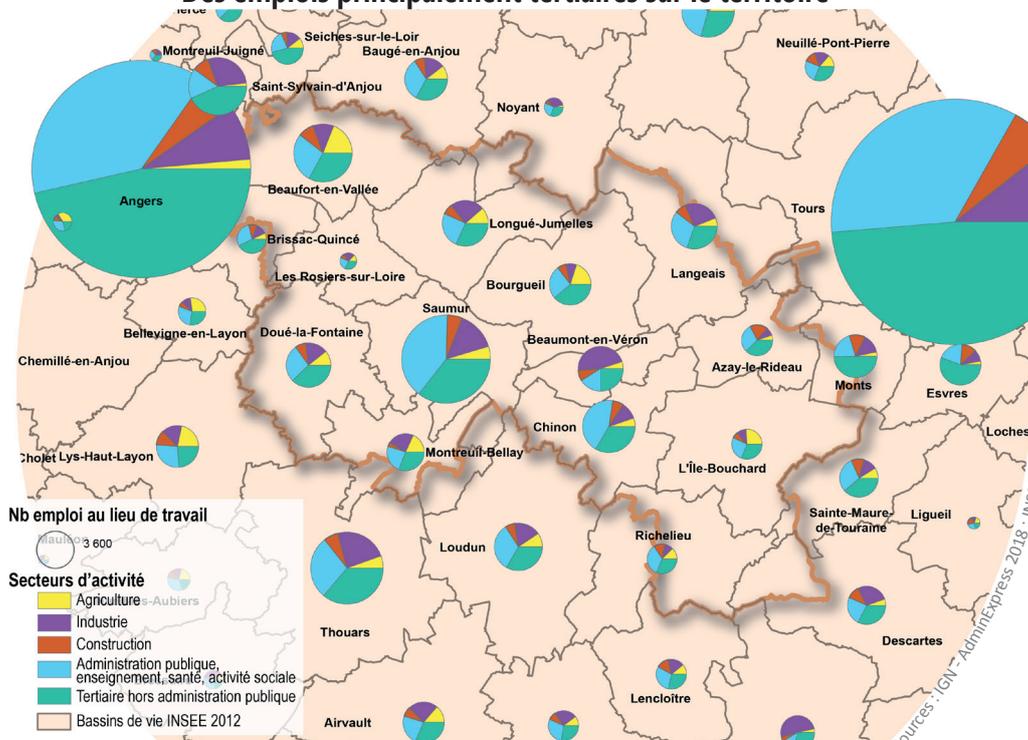
L'agriculture y représente **7 250 emplois directs** (10% du total) (2014, INSEE), principalement dans les secteurs viticole, arboricole et maraîcher. Les agriculteurs exploitants représentent **1/3 de ces effectifs**, ce qui est relativement faible, du fait d'un recours au salariat élevé dans les secteurs spécialisés. L'économie agricole est particulièrement forte dans le Beaufortais, le Douessin, le Bourgueillois et le Bouchardais.

### ENJEU

- comment promouvoir une adéquation entre les offres et les demandes de travail, notamment pour les jeunes et les personnes en reconversion professionnelle ?

- quels dispositifs de qualification des actifs sont mis en place pour s'adapter aux besoins économiques et aux évolutions du rapport au travail ?

### Des emplois principalement tertiaires sur le territoire



Avec environ **20% des emplois dans la fonction publique** (hospitalière, enseignement, ou administrations déconcentrées et locales), le choix d'implantation des différents équipements a un impact non négligeable sur la distribution de l'emploi sur les territoires.



Siège de Plastivoire, Langeais

Le tertiaire constitue le **premier secteur employeur** du territoire, avec le commerce (20 000 emplois en 2014 INSEE), ainsi que les emplois liés à l'administration publique, l'enseignement, la santé, l'armée ou l'action sociale (environ 22 000 emplois). Toutefois, **ces emplois sont concentrés sur quelques communes** : 6 300 à Saumur, 2 200 à Chinon, 1 200 à Doué-la-Fontaine commune déléguée uniquement, 1 000 à Fontevraud.

L'industrie (17250 emplois en 2014 INSEE) est **assez diversifiée**, avec une présence notamment du secteur agroalimentaire (plus accentué dans le Maine-et-Loire, environ 1200 emplois), de la plasturgie et de l'emballage (Langeais, Doué-en-Anjou), de la métallurgie, mais surtout de la production d'électricité, à Avoine, du fait de la présence de la centrale nucléaire (2 000 emplois URSAFF). **Les effectifs rattachés à l'industrie se contractent de 5%** entre 2010 et 2015 et demeurent très concentrés sur quelques sites (seules 9 communes ont plus de 200 salariés de l'industrie en 2014 INSEE)

Le secteur de la **construction** s'est **fortement replié** entre 2008 et 2014 (-17% des effectifs), et représente environ 4150 emplois en 2014 INSEE. Une reprise est toutefois constatée depuis 2014.



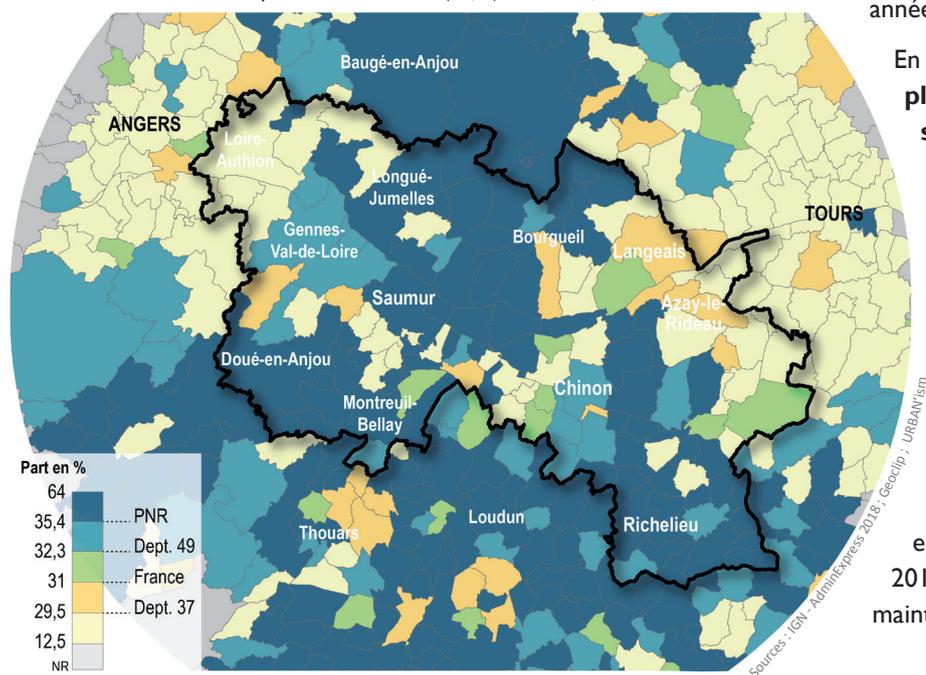
Collège Lucien Millet, Doué-la-Fontaine  
Les équipements, notamment scolaires sont aussi source d'emplois.

Si historiquement le territoire est plutôt constitué d'entreprises familiales, l'accentuation de la **mondialisation** fait changer d'échelle les firmes présentes, avec un **risque accru de dépendance** vis-à-vis de structures mères extérieures ou étrangères. Ceci est vrai aussi pour les domaines viticoles rachetés par des investisseurs.

## Faible qualification des actifs : une fragilité du territoire

Bien que la part des actifs sans diplôme baisse significativement entre 2009 et 2014 (-6 points), elle suit une tendance nationale identique, tout en restant nettement au-dessus (+5 points). En réalité, cette baisse est surtout due à l'arrivée à la retraite des «baby-boomer», en moyenne moins qualifiés. Ce phénomène va se prolonger dans les prochaines années.

**Part des actifs sans diplôme**  
moyenne PNR 2014 : 35,4 (41,4 en 2009)



En parallèle, le niveau de qualification des plus jeunes arrivant sur le marché du travail s'améliore aussi mais reste très faible, surtout dans certaines parties du territoire (Douessin notamment), où plus de 50% des moins de 25 ans sortis de l'école ne disposent que du brevet des collèges INSEE.

Pour pallier cette situation, le territoire de révision, plus que ses voisins, mise sur la formation continue, notamment via les Maisons de l'Emploi (MDE) et les organismes tiers de formation (CCI, CMA, etc.). Ces maisons de l'emploi ont disparu en 2018 (Chinonais) ou vont disparaître en 2019 (Saumurois) mais leurs fonctions sont maintenues sous une appellation différente.

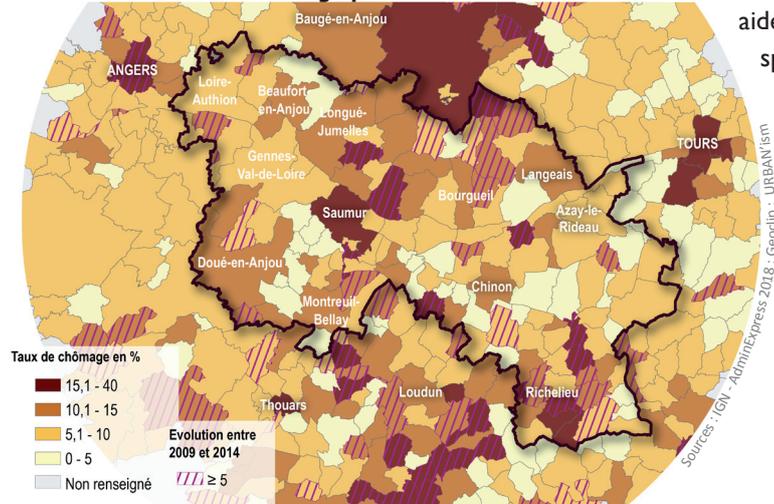
## Marché du travail : entre emplois permanents, saisonniers et intérimaires

L'adéquation entre les emplois disponibles et les ressources humaines du territoire se révèle particulièrement difficile sur le territoire étudié, par l'effet cumulé de secteurs exigeant des degrés de spécificités et de qualification plutôt élevés (filière nucléaire, tourisme, emplois publics), et des actifs en moyenne moins qualifiés que sur les territoires voisins. Ces difficultés s'expriment par deux indicateurs : les emplois ne trouvant pas de main d'oeuvre et le taux de chômage.

Au deuxième trimestre de 2018, le taux de chômage est de 7,2% sur la zone d'emploi de Chinon (inférieur à la moyenne départementale de 9%) et de 9,4% sur celle de Saumur (nettement supérieur à la moyenne départementale de 8,2%) INSEE.

En parallèle, certains secteurs peinent à trouver des employés formés à leurs métiers. C'est notamment le cas des artisans (bouchers, maçons, plombiers), dans l'industrie (soudeurs-régulateurs, conducteurs de ligne, etc.) des métiers de la restauration et de l'hôtellerie, des services aux personnes (aides-ménagères, aides-soignants) et, dans une moindre mesure, l'agriculture spécialisée.

**Taux de chômage par commune en 2014**



Le rapport au travail semble évoluer, pour prendre une place différente dans le mode de vie. Le fort développement de l'auto-entrepreneuriat, qui s'est « professionnalisé » sur la dernière période, du télétravail ou de formes partagées des lieux de travail (coworking, tiers lieux) tend vers une désynchronisation des horaires de travail, tout en rapprochant le travailleur de son domicile. En parallèle, la plus grande personnalisation des activités peut aussi mener à une diversification des revenus (liés à la baisse du salariat traditionnel).

D'autres formes de travail se développent aussi sur le territoire : progression du nombre d'emplois saisonniers (environ 3 900 chaque année rien que pour l'agriculture, en progression depuis 2010 sur les zones d'emploi de Saumur et Chinon - POLE EMPLOI). Parallèlement, entre 2013 et 2018, le nombre d'emplois intérimaires a progressé de 38%, principalement dans l'industrie, mais aussi plus récemment dans les administrations publiques (+30% entre 2017 et 2018 - OBS. REG. DE L'EMPLOI, PSL), et continue à augmenter significativement en 2018 à la différence des tendances régionales.

## A RETENIR

L'emploi et le rapport au travail sont amenés à évoluer (automatisation liée au numérique, baisse du salariat «classique» etc.), pour les emplois industriels et agricoles mais aussi pour un certain nombre de métiers tertiaires. Le territoire, avec sa part élevée d'actifs peu qualifiés, est assez vulnérable à ces changements. Le risque principal est le renforcement de la précarité de certains travailleurs.



## Des filières structurantes fondées sur des spécificités du territoire

### LA FILIÈRE NUCLEAIRE

Implantée à partir de 1963 avec le CNPE (Centre nucléaire de production d'électricité) d'Avoine (mise en service des premières unités « uranium naturel graphite gaz »), la filière nucléaire a un **fort impact sur le territoire**, qu'il soit visuel et paysager, environnemental et sanitaire (risques induits) et bien sûr économique et financier.

Si EDF emploie directement 1700 personnes en 2017, la filière nucléaire génère 800 emplois permanents en sous-traitance sur le site, auxquels il faut rajouter les nombreux intérimaires intervenant notamment lors des arrêts de tranche.

La filière est considérée comme stratégique et de pointe. Elle fait pour cela appel à une **main d'oeuvre assez fortement qualifiée**, pas systématiquement présente sur le territoire. Cet apport de travailleurs extérieurs au territoire a un impact fort sur le marché locatif en tension en faisant augmenter les prix.



La filière de l'atome est aujourd'hui confrontée aux questionnements quant à son rôle dans le futur mix énergétique, avec des arbitrages nationaux qui conforteront ou mèneront au démantèlement progressif du CNPE.



L'adaptation au changement climatique, notamment aux variations de la ressource en eau, mais aussi la prévention des risques, notamment liés aux menaces terroristes, sont des défis qui poussent la filière à innover.

### ENJEU

On recense une demi-douzaine de filières caractéristiques sur le territoire d'étude. Si elles ont une raison historique d'exister, leur capacité d'adaptation face aux changements climatiques, de mise en synergie face aux enjeux économiques est un facteur de pérennisation de ces activités et de rayonnement local.



CNPE d'Avoine

### LA FILIÈRE VEGETALE (voir aussi : fiche agriculture)



La filière végétale sur le territoire bénéficie en particulier d'un climat doux et d'une diversité des sols.

Les effets du changement climatique, (température et ressource en eau) interrogent la capacité d'adaptation des différentes productions. Par exemple en viticulture, le choix de nouveaux cépages, le changement de mode de vinification ou encore la multiplication de dispositifs pour lutter contre le gel sont des solutions envisagées ou déjà mises en oeuvre par certains.



Roseraies à Doué-en-Anjou

La filière végétale, en Anjou et en Touraine, provinces considérées comme les « jardins de la France », s'exprime sur le territoire dans plusieurs registres :

- la **viticulture**, avec 20 appellations reconnues sur le territoire (Saumur-Champigny, Chinon, Bourgueil, Saint-Nicolas-de-Bourgueil, Coteaux-du-Layon, Anjou, Touraine) ;
- l'**horticulture**, notamment les roséristes et pépiniéristes de Doué-en-Anjou, les jardins à la française, tel Villandry ;
- le **maraîchage**, dans la vallée de l'Authion et plus localement dans le Véron (serres alimentées par le réseau de chaleur lié à la centrale nucléaire d'Avoine) ;
- l'**arboriculture**, dans la vallée de la Loire et de l'Indre (pommes et poires), qui subit une crise liée à la mondialisation des cours des fruits ;
- la **culture des champignons**, historiquement liée aux caves troglodytiques, mais qui s'effectue aujourd'hui en maisons de culture à atmosphère contrôlée, ce qui a conduit à la restructuration de la filière au niveau européen. Il subsiste toutefois quelques professionnels indépendants.

Cette filière végétale est fortement **pourvoyeuse d'emplois saisonniers**. Dans un contexte où le végétal a le vent en poupe, ses **capacités d'innovation** peuvent notamment s'appuyer sur le pôle de compétitivité Végépolys en Anjou, créé en 2004.

### TOURISME

Se reporter au diagnostic dédié.

## LA FILIÈRE MILITAIRE, tradition équestre et technologies militaires

L'histoire du Cheval dans le Saumurois s'appuie sur une présence historique de la cavalerie militaire, implantée dans la région au XVI<sup>ème</sup> siècle, qui s'est largement développée au cours de la dernière décennie. Aujourd'hui diversifiée, **l'Armée représente environ 1 600 militaires** (y compris le 2<sup>ème</sup> régiment de Dragons à Fontevraud,) soit 7% de la masse salariale de l'agglomération Saumur-Val-de-Loire, auxquels s'ajoutent les 6 000 militaires stagiaires accueillis chaque année dans l'un des 4 organismes de formation :

- l'École de Cavalerie assurant l'instruction des cadres des unités blindées ;
- l'école d'État-Major (EEM), à Saumur depuis 2012, formant les officiers aux techniques d'état-major ;
- 2 centres de formation des cadres : le Centre de Défense Nucléaire, Biologique et Chimique (CDNBC), depuis 2009 à Saumur, et le Centre d'enseignement et d'entraînement du renseignement de l'armée de terre (CEERAT).

Dans le Saumurois, le cheval est une véritable tradition, qui se décline dans **plusieurs pans de l'économie**, allant de la fabrication des équipements comme la sellerie ou la botterie, au dressage, pour démontrer un « art équestre » au Cadre Noir, reconnu bien au-delà des frontières du PNR, et notamment par l'UNESCO en 2011.

L'implantation à Saumur de l'Institut français du cheval et de l'équitation (IFCE), créé en 2010 par la fusion de l'École Nationale d'Équitation et des Haras Nationaux, confirme l'ancrage de la discipline équestre sur le territoire. Néanmoins, les réflexions en cours à l'échelle nationale sur l'évolution de la filière équine (rapport Arthuis, octobre 2018), constituent **autant une menace qu'une opportunité pour le Saumurois face à des arbitrages réalisés au sommet de l'État.**



Le maintien de la filière équine et militaire à Saumur est un vecteur à la fois d'attractivité touristique (près de 75 000 visiteurs au Musée des Blindés et de la Cavalerie en 2017), de rayonnement international (le Cadre Noir se produit dans le monde entier), de dynamique universitaire.



Par ailleurs, les 50 millions d'euros de masse salariale distribués constituent une ressource importante pour l'économie présente.



L'Armée est enfin gestionnaire de surfaces importantes avec les deux camps de Fontevraud et du Ruchard (forêt de Chinon). Ces 5 200 hectares, principalement de forêts et de landes, abritent également une biodiversité notable.



## Des savoir-faire reconnus

**Des savoir-faire**, non structurés en filières locales, constituent également une richesse indéniable sur ce territoire. Certains s'appuient sur **un environnement favorable à leur développement** : la fabrication de vélos sur-mesure Cyfac à Hommes bénéficie de l'image de la Loire à Vélo, la sellerie Butet se rattache à la tradition équestre du Saumurois, la distillerie Combiert connaît un redéploiement, la bijouterie – joaillerie bénéficie d'un centre de formation reconnu à Saumur, la fabrication de futreaux et toques cabanées répond à l'engouement pour la batellerie sur la Vienne et la Loire.

Ces entreprises, souvent isolées, **nécessitent une visibilité pour exister**, se développer puis se transmettre. La reconnaissance de leur savoir-faire comme bien commun (immatériel) est parfois une question de maintien.

Ainsi 13 entreprises sont à ce jour labellisées « Entreprise du patrimoine vivant » témoignant de leur activité spécifique, ancrée dans l'histoire locale, mais également renouvelée par l'innovation : citons la marqueterie d'art à Richelieu, la médaille à Saumur, la plâtrerie d'art à Loire-Authion, la coopérative de vannerie à Villaines-les-Rochers ou encore la maroquinerie à Saint-Clément-des-Levées.



L'innovation dans ces diverses filières locales est aussi intimement liée à leurs modes de communication et de visibilité, notamment via le numérique, l'accueil du public dans les ateliers, afin de valoriser ce patrimoine comme bien commun.

## D'autres potentiels d'innovation ?

Le territoire est riche d'un **patrimoine troglodytique**, de plaine ou de coteau de Loire, parfois abandonné et qui pourrait retrouver de nouveaux usages. Aujourd'hui, des cavités sont **réinvesties par le secteur agricole** (vinicole notamment), **touristique voire résidentiel**. Demain, d'autres usages peuvent s'envisager ; l'installation de data-centers en milieu souterrain, à l'image du projet DeepData (première mondiale réalisée en 2016 en Saumurois) permet de réduire les dépenses liées au refroidissement des serveurs (la consommation annuelle en énergie des data-centers en France équivaut à celle de la ville de Lyon).

En parallèle, des initiatives fleurissent sur la **création de nouveaux matériaux biosourcés**, à l'image du « myco-matériau », développé par la société Elva, la MDE de Saumur et une généticienne en champignons, à partir des corps de meules issus des champignonnières.



Avec le changement climatique, ne pourrait-on pas imaginer des habitats souterrains repensés, redonnant vie aux espaces troglodytiques désaffectés ?

## A RETENIR

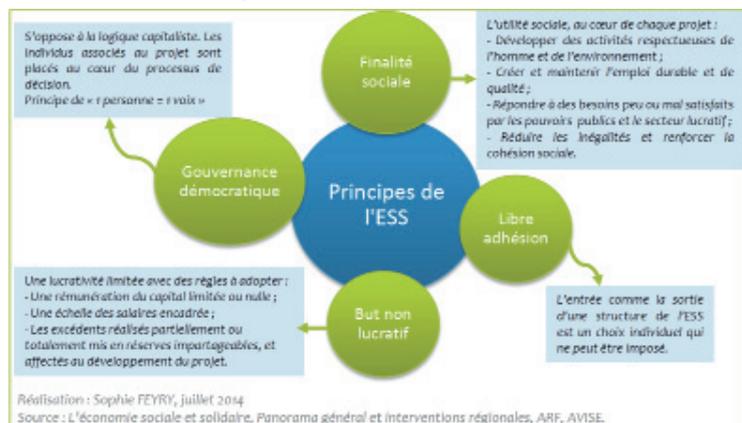
Les filières spécifiques présentes sur le territoire sont toutes des filières d'avenir, dans l'absolu, peu délocalisables, qu'elles portent sur l'énergie, l'alimentation, le végétal, le tourisme et les différents savoir-faire, etc. Ces filières sont insérées dans des tissus économiques mondialisés, boostant leur capacité d'innovation mais les liant étroitement aux conjonctures internationales et aux arbitrages faits depuis l'extérieur du territoire.



## Des emplois non délocalisables

L'économie sociale et solidaire (ESS) est un pan de l'économie particulièrement actif dans la mise en place de l'économie circulaire, mais également porteur de valeurs humaines.

### Les grands principes de l'ESS



L'économie sociale et solidaire progresse partout en France et le territoire s'inscrit dans cette dynamique. Elle inclut notamment les **secteurs associatif, coopératif, mutualiste et les fondations**, et se base sur la forme juridique pour délimiter son périmètre.

En 2011, près de 13% des emplois relèvent de l'ESS FEYRY, 2014 - territoire d'étude élargi à 184 communes, soit près de 8 000 emplois, entre les valeurs pour l'Indre-et-Loire (10%) et le Maine-et-Loire (14%). En 2015, sur la CA Saumur-Val-de-Loire, la part des emplois de l'ESS est de plus de 15%, ce qui témoigne d'une progression relative de ce type d'économie CRESS PdL.

L'ESS est **fortement boostée par la dynamique associative**, représentant 802 associations employeuses en 2011 avec 5 915 emplois FEYRY, 2014. Le **secteur industriel et de la construction est, quant à lui, peu présent** dans le paysage social et solidaire du territoire, avec seulement à ce jour 4 SCOP\* URSCOP contre 39 sur les deux départements, et 2 SCIC\* créées entre 2012 et 2017, permettant d'associer le secteur public dans le développement d'une filière locale (Anjou Bois Energie) ou le maintien d'un outil de développement (Abattoirs de Bourgueil).

Un dernier type d'organisme, la CAE\* propose aux salariés de créer leur propre entreprise dans un cadre sécurisé (statut de salarié entrepreneur). Ces structures sont présentes sur la partie 49 (Coup de Pouce) et 37 (Odyssée Création) ; elles accueillent des porteurs de projets du territoire (exemple : création de l'entreprise Ma cantine buissonnière).

Les organismes de l'ESS, qu'ils soient associatifs ou sous forme de sociétés, sont aujourd'hui confrontés à un phénomène de vieillissement de leurs dirigeants. Cette tendance peut avoir pour résultat la fusion d'organismes à vocation similaire, leur regroupement dans les pôles urbains et donc à terme renforcer la désertification des territoires ruraux.

## ENJEU

Au carrefour des enjeux sociétaux et environnementaux, l'économie sociale et solidaire s'affirme sur le territoire, notamment depuis sa définition législative en 2014.  
- quelles sont les dynamiques de l'ESS sur le territoire ?  
- quelles en sont les perspectives d'évolution ?

### Un rôle social majeur

L'action sociale représente le premier domaine d'intervention, avec 70% des emplois de l'ESS en Anjou en 2015 CRESS PdL. Ce domaine rassemble des employés de structures médicosociales et sociales, et inclut notamment l'insertion, qui est précieuse compte tenu de difficultés d'accès à l'emploi sur le territoire. Sur ce dernier point, des organismes spécifiques développent des outils d'accompagnement des collectivités, notamment les SIAE\*. Ils sont au nombre de 14 (9 sur la partie angevine SIAE PdL et 5 sur la partie tourangelle DIRECCTE I-et-L), **soit relativement moins** que dans le Lochois ou le Choletais.



La mise en oeuvre de l'insertion relève d'une gouvernance complexe, nécessitant l'engagement des industries et sociétés, des associations et organismes, mais aussi des collectivités, notamment par le biais de clauses d'insertion dans les marchés publics.

### Des innovations sociales, environnementales et économiques



La création de monnaies locales complémentaires (MLC), et leur diffusion au-delà des villes-portes (MUSE à Angers, Gabare à Tours) confirment l'existence, bien que marginale, de systèmes alternatifs innovants de consommation. Leurs adhérents sont des entreprises locales qui parfois distribuent une partie des salaires avec ces devises. Ayant un cours dévalué chaque année, ces monnaies génèrent des flux économiques estimés 4 fois plus importants que l'euro, car n'ayant pas vocation à être stockées. Les commerçants de Longué-Jumelles ont aussi lancé une «monnaie locale», le CAC, mais non adossé à l'euro.

## A RETENIR

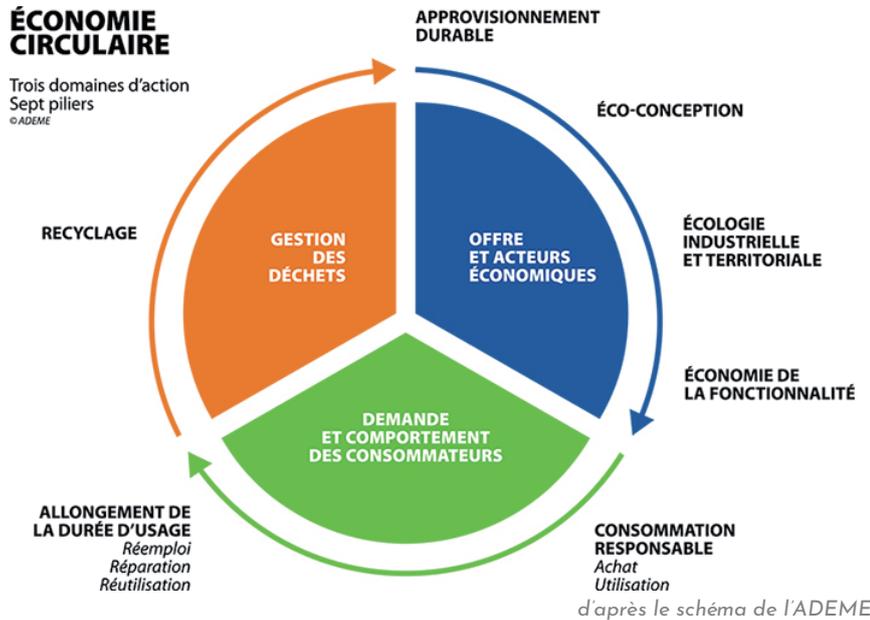
### SIGLES UTILISÉS

- SCIC : société coopérative d'intérêt collectif
- SIAE : structure d'insertion par l'activité économique
- SCOP : société coopérative et participative
- CAE : coopérative d'activités et d'emploi

Si l'économie sociale et solidaire se développe progressivement, sa présence sur le territoire n'est pas plus affirmée que sur les territoires voisins. Elle y dispose cependant d'un terreau favorable. Cette mutation de l'économie constitue une opportunité pour développer l'attractivité du territoire, notamment auprès de jeunes en recherche d'activités innovantes et porteuses de sens.



## L'économie circulaire une réponse à l'épuisement des ressources



### ENJEU

Le passage d'une économie linéaire (extraire, produire, transformer, consommer, jeter) à une économie circulaire qui cherche à optimiser l'usage des ressources est un enjeu structurant. Penser «économie circulaire», c'est faire évoluer les pratiques des entreprises, réfléchir au cycle de vie des produits, proposer une consommation plus durable en privilégiant l'usage à la propriété.

- Comment le territoire s'inscrit-il dans cette démarche ?

Les objectifs nationaux pour la mise en place d'une économie circulaire à horizon 2025-2030 :

- réduire de **30%** la part de la consommation de ressources dans le PIB par rapport à 2010 ;
- réduire de **50%** la production de déchets non dangereux et tendre vers le recyclage de **100%** des plastiques par rapport à 2010 ;
- réduire les émissions de CO2 de **8 millions de tonnes par an** ;
- créer **200 à 300 000 emplois supplémentaires**.

## Des pratiques en entreprise qui évoluent

Afin de tendre vers l'optimisation de l'usage des ressources, les entreprises sont à l'initiative de plusieurs tendances impactant l'ensemble des processus productifs.

**Politique d'achats** : l'approvisionnement est un premier levier d'économies potentielles pour les entreprises. La contractualisation avec des entreprises ou producteurs locaux permet de minimiser les coûts et les délais de livraison. C'est par exemple le cas pour la fabrique des Bières d'Anjou à la Ménittré, 85% de la matière première est locale (orge).

**Eco-conception** : l'optimisation de l'usage des ressources tout au long de la fabrication se conçoit dès la conception des produits. Aussi, à Bourgueil, une entreprise d'extraction a révisé son logiciel de gestion des flux logistiques pour réduire drastiquement les transports à vide, occasionnant des gains de temps et des externalités positives pour l'environnement.

**Economie de la fonctionnalité** : c'est le développement de services plutôt que de biens, comme par exemple louer une imprimante, une voiture, au lieu de l'acheter, ce qui permet d'optimiser son utilisation et de lutter contre l'obsolescence des objets. L'agence régionale du Centre-Val-de-Loire Dev'Up a lancé des réflexions et rencontres pour promouvoir cette approche et faire émerger de nouveaux modèles économiques.



Les chambres consulaires, avec l'appui de la Région Pays de la Loire, ont lancé la **réflexion TRIA** (troisième révolution industrielle et agricole). Elle vise à développer de **nouveaux modèles économiques**, basés sur 6 sujets d'avenir : les énergies renouvelables, le bâti à énergie positive, la conversion et le stockage d'énergie, les réseaux intelligents, la mobilité et l'agriculture écologique intensive. Cette dynamique est accompagnée localement par des associations, à l'image de l'Association pour le développement de l'économie circulaire (ADECC), qui rassemble en Anjou 54 industriels (dont 11 sur le territoire), soit plus de 2 000 emplois.



Fabrique des Bières d'Anjou (la Ménittré)

## Des démarches collectives et des synergies interentreprises balbutiantes

**Ecologie industrielle et territoriale (EIT)** : elle promeut l'organisation de **synergies gagnantes entre les entreprises** implantées sur un même site, permettant la **mutualisation de certains coûts**, le transfert de sous-produits à l'entreprise voisine pour leur réutilisation. Un premier exemple a vu le jour dans le Douessin en 2016 avec une trentaine d'établissements appuyés par les chambres consulaires, permettant de créer 14 synergies inter-entreprises, de mener des études et formations sur la gestion des déchets et de mieux valoriser environ 17,6t de déchets (industriels, alimentaires). Ce type d'initiative est peu présent sur le territoire en comparaison aux départements de Maine-et-Loire, qui recense 9 projets en 2018, et d'Indre-et-Loire, qui a initié 2 démarches hors territoire étudié.

### Une économie du recyclage et du réemploi à confirmer

Sur le territoire d'étude, la gestion des déchets (ménagers et d'entreprises si non dangereux) est prise en charge par 9 syndicats intercommunaux qui les collectent et les traitent.

L'engagement du SMITOM Sud Saumurois dans la **démarche Zéro Déchet - Zéro Gaspillage** en 2015 confirme l'implication du Douessin dans la démarche de réduction des volumes de déchets. Cette initiative menée avec l'appui de l'ADEME poursuit également un but pédagogique et de sensibilisation auprès des entreprises et particuliers.

Le SMICTOM (syndicat mixte de déchets du Chinonais) enregistre une **diminution du volume de déchets collectés de 360kg par an et par habitant en 2006 à 310kg en 2017**. Ce volume reste cependant **supérieur à la moyenne nationale** (271 kg), mais surtout, le dernier rapport annuel présente un taux de refus des déchets grandissant (18% du tonnage).

L'inauguration par le Sivert en 2005 de l'**unité Salamandre de Lasse** (alimentée par une majorité de ces syndicats de déchets) permet la valorisation d'environ 110 000 tonnes de déchets ménagers. Cela génère l'équivalent de la consommation électrique de la ville de Saumur SIVERT.

En 2017, la SPL Saumur Agglopropreté a mené **une étude pour valoriser les déchets du bâtiment** et ouvrira une aire de gratuité en déchetterie, afin de promouvoir le réemploi de certains matériaux (bois, carrelage).

Le potentiel d'innovation dans ce domaine demeure assez peu exploré, bien que quelques initiatives se retrouvent sur le territoire. L'existence de **ressourceries professionnelles** et la réflexion sur une implantation similaire dans le Chinonais confirmeront l'émergence de pratiques collectives et solidaires. La démarche de l'Aspire à Saumur permet à la fois de créer des emplois, en l'occurrence une dizaine, et de favoriser le réemploi des produits et objets. Créée il y a une trentaine d'années, elle collecte annuellement environ 3 à 400t de vêtements, 70t de meubles, et d'importants volumes d'objets électriques et électroniques qui sont ensuite revendus, réutilisés, recyclés... La CUMA BEL traite et valorise en irrigation agricole les effluents vinicoles de plus de 70 viticulteurs dans le Bourgueillois. De même, les entreprises Moreau à Bourgueil et Justeau à Louresse-Rochemenier recyclent les gravats de chantier après concassage et tri. La part des matériaux recyclés pourrait être largement développée.



Electroménager stocké à l'Aspire



Unité de Valorisation énergétique Salamandre (Lasse)

 *Le passage vers une économie circulaire ne se fait pas sans la modification de nos rapports à l'objet, et en particulier à ce que nous considérons comme déchet. Un déchet pour une personne / une activité est une ressource pour une autre. Cet état d'esprit modifie en profondeur les pratiques individuelles et collectives.*

### À RETENIR

Avec des prémices encourageants, le potentiel d'amélioration des pratiques des entreprises pour s'inscrire dans une démarche durable demeure en grande partie à exploiter.

Toutefois, le territoire semble à la traîne face aux EPCI voisins.

L'inscription des collectivités dans des démarches environnementales (Territoire Zéro Déchet / Territoire à Energie positive, etc.) ou au travers des marchés publics peut constituer un catalyseur de ce mouvement.



## Une économie agricole qui fait vivre le territoire

L'agriculture sur le territoire de révision du PNR est riche de nombreuses productions. La **culture des céréales** représente la première activité en surface. Les cultures spécialisées, à **fortes valeurs ajoutées**, sont très présentes sur le territoire. Elles demandent une main d'œuvre abondante sur des périodes spécifiques. Les salariés représentent 2/3 des emplois agricoles (INSEE, 2015).

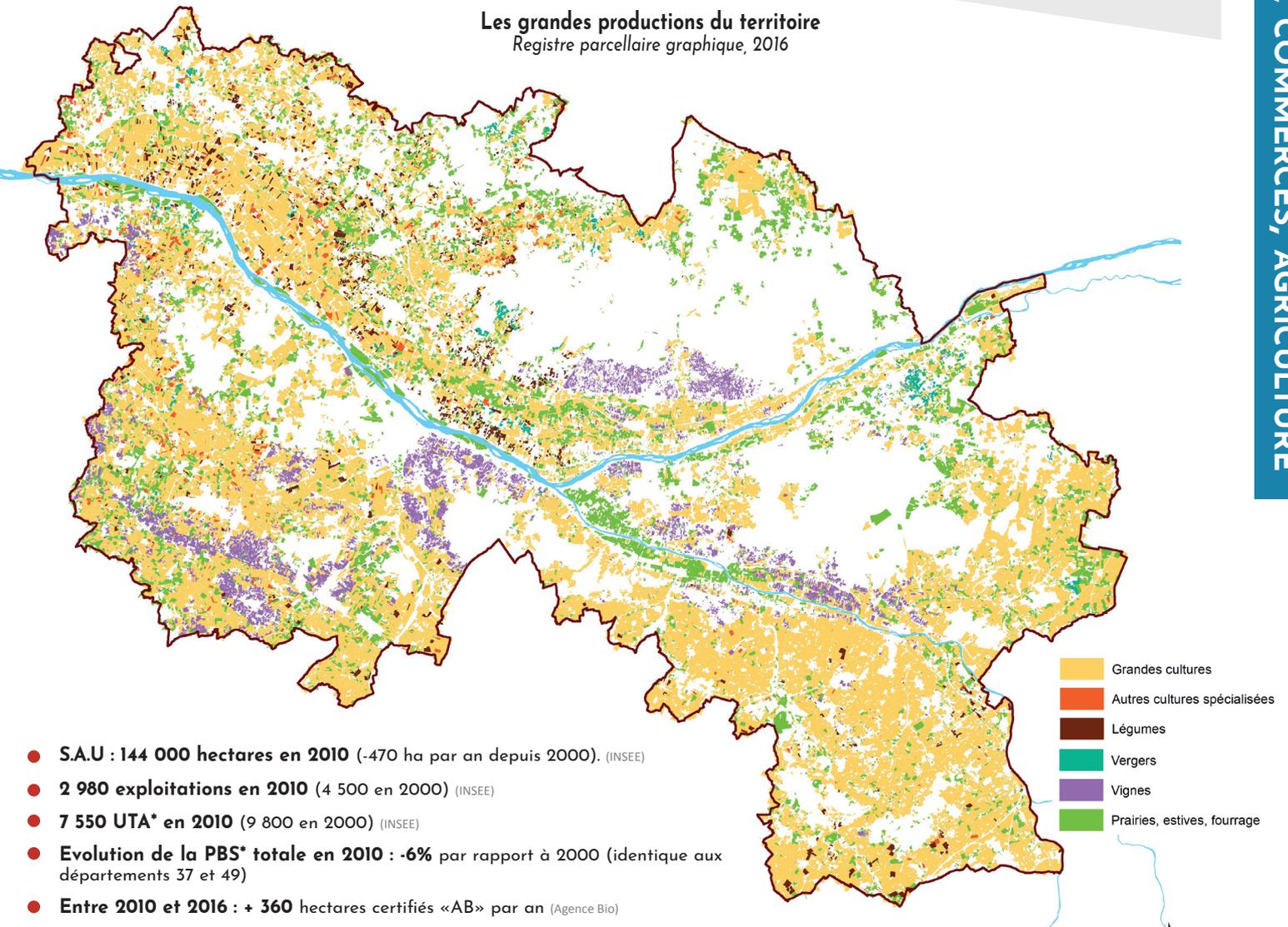
**Le nombre d'exploitations entre 2000 et 2010 chute de 30%.** L'augmentation de la surface moyenne des exploitations explique en partie une hausse nominale de la production en valeur par exploitation. Elle se situe entre 168 000€ et 240 000€ en moyenne (AGRESTE), soit un **niveau très supérieur aux moyennes départementales, régionales et nationales** qui s'explique par la forte part des productions végétales spécialisées.

## ENJEU

Les surfaces valorisées par l'agriculture occupent la moitié du territoire. La présence d'une économie agricole diversifiée interroge :

- sa capacité à nourrir la population du territoire ;
- sa capacité d'adaptation aux nouvelles demandes et aux transformations du système alimentaire ;
- sa capacité à faire évoluer ses techniques agricoles pour répondre aux enjeux sociétaux et environnementaux.

Les grandes productions du territoire  
Registre parcellaire graphique, 2016

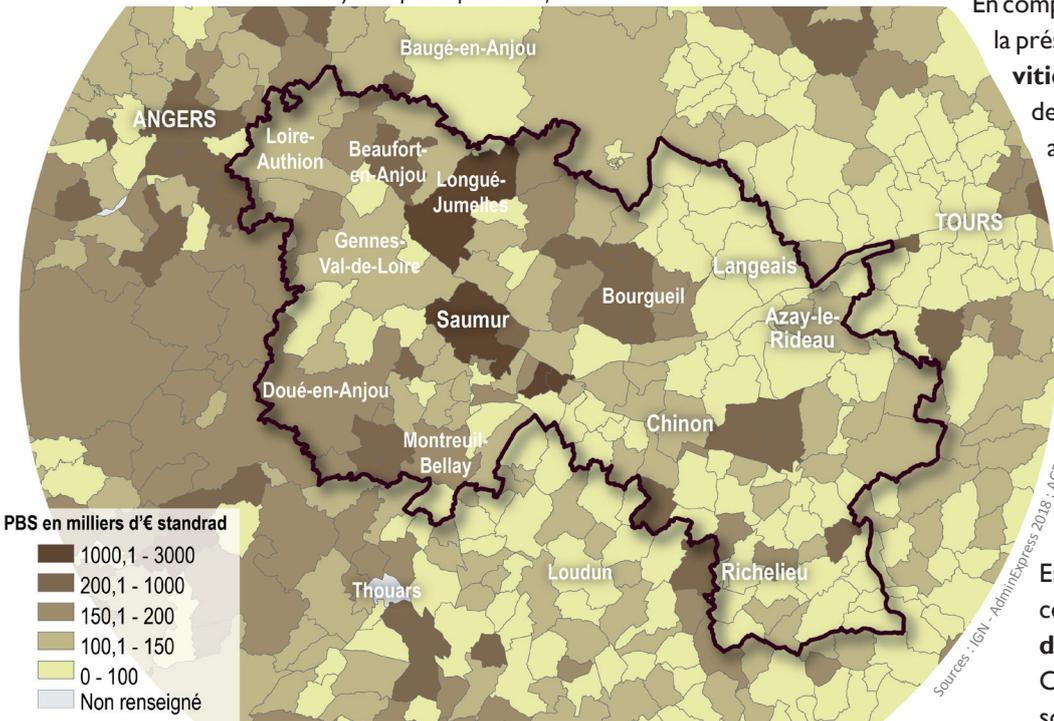


- **S.A.U : 144 000 hectares en 2010** (-470 ha par an depuis 2000). (INSEE)
- **2 980 exploitations en 2010** (4 500 en 2000) (INSEE)
- **7 550 UTA\* en 2010** (9 800 en 2000) (INSEE)
- **Evolution de la PBS\* totale en 2010 : -6%** par rapport à 2000 (identique aux départements 37 et 49)
- **Entre 2010 et 2016 : + 360 hectares certifiés «AB» par an** (Agence Bio)
- **Productions biologiques : 6 640 hectares, 242 exploitations** (Agence Bio, 2016)
- **3 900 saisonniers** recrutés dans l'agriculture sur les zones d'emploi de Sauray et de Chinon (Pôle Emploi, 2017)



# Une agriculture productive au double bénéfice : richesse et emploi

Des productions à forte valeur ajoutée  
PBS moyenne par exploitation, 2010



En comparaison avec la carte précédente, la présence de **cultures spécialisées, viticoles** (Saumurois, Coteaux de la Vienne, Bourgueillois), arboricoles (Ridellois), horticoles (Douessin, Longué-Jumelles) et maraîchères / semences (Val d'Authion, Rilly-sur-Vienne) transparait particulièrement bien sur cette carte.

En outre, le territoire n'a pas comme ses voisins (à l'ouest) de **tradition agroalimentaire**. Cependant, quelques industries sont présentes le Montreuillais.

## UN SECTEUR QUI S'ADAPTE AUX DEMANDES DU CONSOMMATEUR, ET AU MARCHÉ DU TRAVAIL

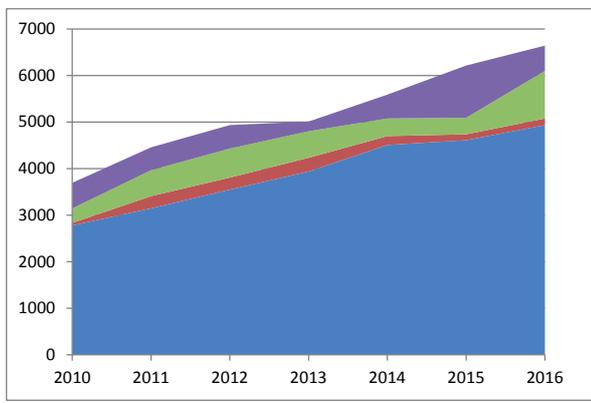
Corollaire de la prise en compte des enjeux environnementaux par les consommateurs, **de plus en plus d'exploitations se convertissent à l'agriculture biologique (AB)**. Entre 2010 et 2016, la surface AB a doublé, et les dernières tendances pour les terres en conversion confirment ce rythme d'évolution. Cette progression concerne **principalement la vigne**, qui a multiplié par trois sa surface exploitée en agriculture biologique, représentant 1 600 hectares en 2016.

**Malgré la baisse du nombre d'exploitations, le nombre d'emplois agricoles reste stable. Les travaux saisonniers sur les cultures spécialisées nécessitent une main d'oeuvre abondante. Les difficultés rencontrées par certaines entreprises pour couvrir leurs besoins en main d'oeuvre (septembre-octobre notamment) induisent plusieurs dynamiques en partie déjà à l'oeuvre :**

- le recours à une main d'oeuvre étudiante permis par l'avancement des périodes de récoltes, lié au changement climatique ;
- le recrutement de saisonniers étrangers ;
- la formation de «saisonniers professionnels» à l'année ;

En outre, le développement des nouvelles technologies, notamment concernant la mécanisation et l'automatisation des procédés agricoles pose la question de l'impact sur l'emploi agricole.

### Multiplication par 2 des surfaces certifiées «AB»



Données : Agence Bio, 2018.

### SIGLES UTILISÉS

**S.A.U** : Surface agricole utile  
**U.T.A** : Unité de travail annuel  
**P.B.S** : Production brute standard  
**B.L.O** : Bio-Loire-Océan



## Des pratiques agricoles qui évoluent

L'économie agricole observe un début de transformation pour tendre vers l'inscription durable de son rôle fondamental pour l'équilibre du territoire. Ces adaptations répondent à des enjeux visibles et prévisibles sur l'ensemble des cultures :

### La transmission des exploitations

En 2016, plus de 30% des exploitants de la rive droite de la Loire (Longué, Allonnes, Vernantes) sont âgés de 55 ans ou plus, ce qui laisse présager un fort renouvellement des chefs d'exploitation sur ce secteur maraîcher et arboricole dans les années à venir. Les profils des nouveaux exploitants sont de plus en plus diversifiés (reconversion professionnelle, non titulaires de diplômes agricoles, etc.) et tournés vers des modes de vente en circuits courts. L'augmentation depuis 2010 du non-recours aux aides à l'installation est un indicateur de ce phénomène (de 20% à 40%).

### La diminution d'utilisation des produits phytosanitaires

La pollution de l'eau par ruissellement est moins présente sur le territoire qu'ailleurs du fait d'un faible relief. Toutefois, les risques pour la santé humaine (pollution de l'air, présence dans l'alimentation) poussent à la réduction de ces produits. Ainsi par exemple, le cahier des charges de l'AOC Chinon a été revu en 2016 pour exiger l'enherbement des inter-rangs au lieu de leur traitement aux herbicides.

### La sélection des cultures face au changement climatique

D'ici à 2050, l'élévation des températures en été et l'incertitude quant aux évolutions hydriques peuvent amener à une diminution du rendement de certaines espèces végétales. Les cultures gourmandes en eau (maïs), ou encore les cépages utilisés pour les crus pourraient être modifiés. Le conservatoire des cépages du domaine expérimental de l'INRA à Montreuil-Bellay mène sur ce sujet des recherches actives. De même, la vulnérabilité du territoire face aux aléas climatiques est significative sur les cultures à fort impact économique (gelées tardives dans la vigne, tempêtes sur les serres, échaudage pour les céréales et les semenciers, etc.)

### La diversification des activités

- le développement des ventes en circuits courts ;
- la transformation à la ferme ;
- le tourisme à la ferme ;
- la production d'énergie, bois principalement photovoltaïque.

### Le partage de la ressource en eau

Dans un contexte de conflits d'usages (industries, irrigation, eau potable, biodiversité, etc.), l'augmentation des surfaces cultivées, et spécialement maraîchères, demande un apport en eau conséquent. Cette problématique est d'ores et déjà prise en compte dans la Vallée de l'Authion, au travers de la création d'un observatoire de l'eau. En 2010, une nouvelle station de pompage dans la Loire a été installée pour alimenter ce bassin agricole. Dans le Chinonais, le développement de la trufficulture intensive provoque également des tensions liées aux forts besoins en irrigation estivale.

### La dégradation des sols

La diminution des taux de matière organique dans les sols, notamment céréaliers, conduit à leur dégradation. Adapter les pratiques agricoles est une nécessité pour l'avenir.

## S'adapter aux mutations du système alimentaire

### VERS DE NOUVEAUX MODES DE DISTRIBUTION ?

Les pratiques alimentaires évoluent, s'inscrivant dans la responsabilisation du consommateur, vis-à-vis de la qualité des produits, de leur origine, et plus seulement du prix. **CREDOC** Le **développement des circuits courts** et la valorisation de la transformation sur place s'érigent en garanties de ces attentes. Quelques **magasins de producteurs ou bios** se sont créés (Saumur, Bourgueil, par exemple) et le territoire demeure fortement irrigué en marchés hebdomadaires alimentaires. D'autres **modes de distribution** ont vu leur influence décoller, s'appuyant notamment sur Internet ou via la constitution d'**AMAP** qui se sont développées rapidement depuis 2005. Cependant, on constate en parallèle depuis 2010 un **renouvellement des super et hypermarchés**, avec de nouvelles constructions et rénovations à Chinon, Saumur, Mazé, et Beaufort ou encore Azay-le-Rideau, qui s'accompagnent à chaque fois de galeries marchandes et de *Drive*, remettant en question la tendance nationale à la régression de la grande distribution.

En outre, les injonctions alimentaires promeuvent un régime moins protéiné, avec plus de fruits et légumes, moins d'alcool, ce qui pourrait avoir un impact direct sur les productions et les exploitations agricoles



La restauration collective (cantines, restaurants médico-sociaux, restaurants d'entreprises, etc.) engage aussi un tournant dans son approvisionnement. Depuis 2011, un projet entre l'Aspire, le PNR, et BLO\* a pour ambition d'approvisionner sur demande des établissements de restauration collective en produits locaux et bio. Toutefois, après quelques années, le projet s'est arrêté, notamment faute de volumes suffisants commandés.



L'alimentation est un sujet transversal, qui touche aussi la santé. L'augmentation de l'obésité, notamment chez les plus jeunes (en 2015, près d'un enfant sur 5 est en surpoids) est intimement liée à l'alimentation, à la nature mais aussi à la qualité des produits.

## A RETENIR

Renforcée par la nouvelle loi Agriculture et Alimentation (EGALIM) de 2018, la demande d'approvisionnement local et l'exigence sur la qualité des produits sont grandissantes. La satisfaction de ces attentes est un défi pour le tissu agricole, plutôt orienté à l'heure actuelle vers l'export de ses productions spécialisées. C'est aussi un enjeu de restructuration des filières présentes pour intégrer les principes de l'agroécologie.